



Sainte-Barbe, enluminure du «Bréviaire de Martin d'Aragon», Espagne, fin du XIV^{ème} siècle. (Bibliothèque Nationale de France)

La lettre du patrimoine poudrier et pyrotechnique

Lettre n° 19 - mai 2005

Bulletin de l'Association des Amis du
Patrimoine Poudrier et Pyrotechnique

EDITORIAL

Le 24 mars 2005 s'est tenue l'assemblée générale de notre association. Une quarantaine d'entre nous étaient présents tandis qu'une centaine de membres avaient pris la peine d'envoyer une procuration (et un chèque !) et qu'une autre centaine (l'A3P compte aujourd'hui 244 adhérents) ne s'étaient pas encore manifestés.

Toutes celles et tous ceux qui n'étaient pas présents le 24 mars trouveront dans ce bulletin un compte-rendu détaillé de cette réunion et je les encourage vivement à le lire attentivement car l'assemblée générale annuelle doit constituer le moment le plus fort pour une association du type loi de 1901.

Tous ceux et toutes celles qui ne se sont pas encore manifestés et qui, par conséquent, n'ont pas envoyé le chèque de 15 euros réglant leur cotisation pour l'année 2005 ont reçu avec ce bulletin une lettre de rappel. Sans le vouloir bien sûr mais effectivement ils compliquent et ils alourdissent le travail des membres du bureau : restez-nous fidèles l'an prochain mais facilitez-nous la tâche !

Le programme des activités adopté par l'assemblée générale comporte une excursion cet automne dans le Pas-de-Calais afin de visiter le site de l'ancienne poudrerie d'Esquerdes et le musée des engins V2 de La Coupole à Saint-Omer. Renvoyez vite si vous êtes fana le bulletin de pré-inscription rempli au secrétariat de l'A3P afin de fournir les indications nécessaires à l'organisation d'un tel voyage culturel.



Le compte-rendu de l'AG constitue le plat de résistance de la Lettre n°19. Celui-ci doit être malheureusement accompagné d'un hommage rendu par Georges Maire à notre ami Hubert Curien qui vient de décéder. J'espère que les autres textes retenus non seulement vous intéresseront mais aussi qu'ils vous distrairont. Bon appétit !

Le Président, René Amiable

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'A3P, ECOLE MILITAIRE, 24 MARS 2005

INTRODUCTION PAR RENE AMIABLE

Nous voici réunis dans les locaux du CHEAR pour tenir notre assemblée générale ordinaire 2005. Je vous remercie d'avoir fait l'effort de participer à cette réunion et je remercie l'IGA Jean-Pierre Moreau chef de département d'histoire de l'Armement et son adjoint Patrice Bret de nous avoir donné la possibilité d'utiliser l'amphithéâtre Lacoste après la tentative infructueuse de retourner au musée de l'armée.

Je tiens à saluer l'ensemble des trente-neuf membres actifs et des quatre membres bienfaiteurs présents dans cette salle et plus particulièrement Mademoiselle Billoux et Madame Thooris de l'école polytechnique, les IGA Mardon, Rigail, Cachin, Quinchon, Bresson et Litaie, le président de l'amicale des ingénieurs des poudres Pierre Dumas, le président de l'amicale des officiers de réserve des poudres Pierre Sterlingot, le président de l'association nationale des sous-officiers de réserve des poudres Michel Blaireau et le secrétaire du syndicat des fabricants d'explosifs Hubert Zante, Pierre Briche ancien de la poudrerie d'Esquerdes et correspondant de l'A3P, Jean-Claude Legendre de l'équipe du musée des poudres de Sevran et plusieurs administrateurs : Claudine Amiable, Jean-Claude Adenis, Patrice Bret, Jean-Paul Konrat, Paul Rigail.

Je dois par ailleurs excuser l'absence de Jean-Louis Médard fils de Louis Médard, des administrateurs Jacques Dubar, Roger Rat et Pierre Thébault, des IGA Michel Bernard, Georges Maire, Jean-Pierre Moreau, Guy Pontvianne, Jean Tison et Lucien Toche, du président de l'association française de pyrotechnie Henri Miermont, du président du syndicat de l'industrie minérale Sinzingre, de Daniel Suroca directeur de NEF, de Jean Guéraud ancien de la poudrerie du Ripault, André Limon ancien de la poudrerie de Saint-Chamas, Maurice Pinçon ancien de la poudrerie d'Angoulême, tous trois correspondants de l'A3P, Gilbert Bertin, Robert Donzeau, Marius Leclercq et Jean Viallet, tous quatre membres de l'équipe du musée des poudres de Sevran et de Michel Malatry membre bienfaiteur.

Tous ces absents excusés ainsi qu'un certain nombre d'autres camarades ont adressé une procuration pour les votes réglementaires devant intervenir pendant la présente assemblée générale, ainsi qu'un chèque de 15 euros représentant leur cotisation de membre actif pour l'année 2005. Au total nous avons reçu avant l'assemblée générale un total de 98 procurations et autant de chèques. Cela signifie que 141 membres de l'A3P sont aujourd'hui présents ou représentés, ce qui est remarquable.

L'an dernier, le jour où nous tenions notre assemblée générale 2004, c'était le 11 mars, s'éteignait à son domicile Louis Médard, quelques semaines avant son centenaire. Tout à l'heure nous rendrons un hommage bien mérité à celui qui fut membre actif de l'A3P et président d'honneur des Troisièmes Journées Paul Vieille. C'est ensuite Pierre-Yves Hervé qui nous a quitté brusquement en mai 2004. Nous avons salué leur mémoire dans la lettre n° 16 de l'A3P.

Un autre grand personnage vient de nous quitter brusquement. Il n'était ni Poudrier ni membre de l'A3P mais il avait assuré la promotion des propergols solides pour les boosteurs d'Ariane et il avait accepté à la demande de son ami Georges Maire de présider les Quatrièmes Journées Paul Vieille. Il s'agit d'Hubert Curien à qui nous rendrons l'hommage qu'il mérite dans la prochaine lettre de l'A3P (lettre n°19).

Nous allons maintenant aborder le programme fixé dans la convocation du 14 février dernier et commencer par entendre le rapport moral du président à qui je demande d'être à la fois complet et concis !

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT POUR 2004

L'évolution des effectifs de l'A3P :

Nous avons à déplorer au cours de l'exercice 2004 le décès de Louis Médard, de Pierre-Yves Hervé et de Jacques Garaud, le fils de Charles Garaud qui fut directeur de la poudrerie de Bergerac et grand résistant mort en déportation. Nous avons de plus à regretter la démission de nos camarades Alain Crémieux et Daniel Doyen.

Mais nous avons recruté pendant la même période une trentaine de nouveaux membres actifs venant d'horizons divers, dont Jean-Louis Médard fils de Louis Médard, Michel Hugueney petit-fils de Paul Vieille, la responsable de la bibliothèque de l'école polytechnique et le syndicat de l'industrie minérale. Si bien que nous comptons aujourd'hui 226 membres actifs et 18 membres bienfaiteurs soit 244 membres à jour de leur cotisation 2004. Ces chiffres sont à comparer à ceux de l'an dernier : nous étions 219 à jour dont 203 membres actifs et 16 bienfaiteurs.

Nous avons en conséquence la joie de constater une évolution très positive malgré la retombée de l'effet « 4^{èmes} Journées Paul Vieille ».

Les travaux du conseil d'administration de l'A3P :

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois pendant l'exercice écoulé : le 11 mars pour former le bureau 2004 identique à celui de 2003, puis les 28 avril, 20 octobre et 31 janvier pour animer les travaux de l'A3P.

Il a préparé et diffusé la lettre de l'A3P n°17 en juin 2004 et la lettre n°18 en janvier 2005.

Le président a assisté aux cérémonies du souvenir poudrier du 18 octobre 2004 au Ripault et du 16 novembre 2004 à Saint-Chamas.

Le conseil d'administration a choisi d'attribuer le prix de l'A3P 2005 (montant 500 euros) au duo d'anciens de la poudrerie de Saint-Chamas André Limon et Eugène Guidi pour leur contribution majeure à la renaissance du patrimoine poudrier local.

Le conseil d'administration a soutenu les efforts faits par les villes de Saint-Chamas et de Miramas et par les anciens de la poudrerie pour remettre en valeur le patrimoine poudrier local. Le président et la secrétaire ont participé aux journées du patrimoine du 18 et 19 septembre 2004 au cours desquelles le public a été autorisé à visiter le site.

Le conseil d'administration a procédé à l'acquisition d'un exemplaire original du traité de pyrotechnie de Hanzelet le Lorrain datant de 1630.

Le président a participé au 31^{ème} colloque international ICOHTEC de Bochum (Allemagne) en août 2004 et il y a présenté une communication relative à l'empreinte de la

technologie sur le paysage présent et passé du site de l'ancienne poudrerie de Sevrans.

Le conseil d'administration a équipé le président et la secrétaire d'un ordinateur portable et d'une messagerie électronique.

Le conseil d'administration a mis en vente auprès des membres de l'A3P un CD-Rom contenant les seize premières lettres de l'A3P.

Les autres actions marquantes de l'A3P en 2004

- exploitation et animation du site internet de l'A3P par Alain Brocard
- acquisition d'objets et de documents historiques divers
- sauvegarde des archives scientifiques et techniques de Louis Médard au profit de l'école polytechnique, de l'INERIS et du musée des poudres de Sevrans
- sauvegarde de matériel de fabrication de propergols solides ÉPICTETE de la poudrerie d'Angoulêmes au profit du musée des poudres de Sevrans (financement A3P des frais de transport)

- contacts avec diverses associations françaises (AFP, amis du patrimoine de l'armement de Bourges, anciens de la poudrerie du Ripault, etc...) et étrangères (ICOHTEC, Gun powder and explosives history groupe britannique)

Approbation par l'assemblée générale du rapport moral 2004

Soumis au vote de l'assemblée générale par le président le rapport moral relatif à l'exercice 2004 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président a proposé à l'assemblée générale d'accorder un nouveau mandat de trois ans aux cinq administrateurs Claudine et René Amiable, Patrice Bret, Roger Rat et Paul Rigail dont le mandat était venu à expiration et volontaires pour rempiler. Les cinq postulants ont été réélus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le président a ensuite proposé à l'assemblée générale d'élire administrateur pour trois ans les quatre candidats déclarés par écrit : Gérard Chaloyard, Jacky Heude, Yves Hubert et Hubert Zante. Les quatre postulants ont été élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ATTRIBUTION DU PRIX DE L'A3P 2005

Cf le rapport moral du président – prix attribué à deux anciens de la poudrerie de Saint-Chamas André Limon et Eugène Guidi.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER POUR 2004

Du côté des recettes, la situation s'est présentée de façon satisfaisante. Globalement, après le succès des Quatrièmes Journées Paul Vieille sur la Propulsion Solide, l'effectif des membres s'est accru de 25 personnes, soit de 10 %, en outre nos membres se sont montrés généreux : 6 personnes physiques ont versé une cotisation de membre bienfaiteur ...

... et 17 membres actifs ont versé 20 euros ou davantage. Par contre, les dépenses ont été importantes : On doit noter un imprévu : l'expédition vers le Musée de Sevran, et la manutention du matériel de coulée de blocs Epictètes de la Poudrerie d'Angoulême ont été difficiles et retardés (ils avaient initialement été prévus dans le cadre des Journées Paul Vieille) et leur coût a été très élevé (1 398*), il a du être payé par l'A3P ; à noter aussi l'acquisition d'un ouvrage remarquable de 1630, mais coûteux : «La Pyrotechnie» de Hanzelet Lorrain, (heureusement, l'Amicale des Ingénieurs des Poudres a accepté de payer la moitié du prix d'achat de 4000 *) ; à noter enfin le coût élevé de l'Assemblée Générale de 2004 au Musée de la Marine.

L'année 2004 est en déficit de 1 394 euros. L'actif disponible s'est donc réduit à 11 527 €, il est plus faible que celui qui avait été enregistré lors des AG des quatre années précédentes. Il faut remonter à 1999 pour retrouver un chiffre plus faible (9 900 €).

Soumis au vote de l'Assemblée par le Président, le rapport financier relatif à l'année 2004 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Augmentation de la cotisation pour 2006.

L'opération «Quatrième Journées Paul Vieille» est maintenant terminée ; elle s'était magnifiquement déroulée en 2003, maintenant les Actes sont disponibles à la fois sur papier mais aussi sous forme de CD (comme d'ailleurs les trois autres Journées Paul Vieille précédentes). A cette occasion, les effectifs se sont fortement accrus, le succès de prestige pour l'Association est indéniable, mais ce ne sont pas nos finances qui s'en tirent le mieux.

Comme les opérations à venir risquent d'être moins brillantes ou moins soutenues par les Industriels, et que nos dépenses vont augmenter, il est apparu clairement au Conseil d'Administration de notre Association qu'il fallait cette fois relever le niveau des cotisations.

Historique : Lors de la création de l'Association en 1993, le montant de la cotisation avait été fixé à 100 Francs (15,24 euros), nous avons alors choisi un montant modique, dans la tranche inférieure des cotisations usuelles, pour que son niveau ne soit absolument pas un obstacle à l'adhésion. A l'Assemblée générale du 27 mars 2000, en prévision des troisièmes Journées Paul Vieille, les premières organisées par l'A3P, nous avons voté de porter la cotisation à 130 F pour 2001 et à 20 € en 2002 ; en fait tout s'est très bien passé et «compte tenu de la bonne santé financière de l'Association», à l'AG du 29 mars 2001, nous avons décidé à l'unanimité de maintenir pour 2001 la cotisation à 100 F et de la fixer à seulement 15 € (100 F = 15,24 €), cela voulait dire la baisser et non l'augmenter. La cotisation a donc toujours été maintenue à 100 F (en francs courants) puis à 15 euros, sans, jamais, aucune augmentation ni actualisation depuis la création de l'A3P il y a douze ans.

Aujourd'hui: Nous constatons que le compte en banque de l'A3P est, pour la première fois, en régression, alors qu'on vient de terminer les Journées Paul Vieille sur la Propulsion solide et que nous ne pouvons guère espérer pour l'avenir de sujet plus rémunérateur.

Or, il faut prévoir plutôt une augmentation des dépenses : réalisation d'opérations plus onéreuses, acquisition de documents historiques plus rares donc plus coûteux, soutien d'actions régionales de plus en plus nombreuses : Angoulême, Le Ripault, St Chamas, Esquerdes s'ajoutent maintenant à Sevran.

- De plus en plus, des membres, personnes physiques, sans doute conscients de ce que notre cotisation était extrêmement faible et n'augmentait jamais, ont porté spontanément leur cotisation à 20 € ou davantage: 16 en 2002, ils ont été 18 en 2003 et enfin 23 en 2004, soit 10 % de l'effectif.

- Un calcul de la valeur actuelle de la cotisation de 100 Francs décidée en 1993, jusqu'à l'année 2005 conduit à 18,8 euros ; c'est aujourd'hui, le chiffre actualisé auquel nous devrions avoir fixé notre cotisation, si nous avions voulu lui garder la même valeur que nos 100 F de 1993, l'augmentation de notre cotisation par rapport à cette valeur initiale revalorisée ne représente donc que : 6 % , ce qui réparti sur 12 ans fait 0,5 % par an.

Il nous est donc apparu que le moment était enfin venu de procéder pour la première fois à une augmentation de notre cotisation, nous avons proposé de porter la cotisation à 20€ pour les membres actifs ; par contre la cotisation des membres bienfaiteurs reste provisoirement à 15€, pour ne pas pénaliser et décourager ceux d'entre nous qui cotisent en tant que membres bienfaiteurs. Cette augmentation de la cotisation des membres actifs a été votée, lors de l'Assemblée Générale à l'unanimité moins une voix des membres présents et des membres représentés.

ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIVITES POUR 2005.

- Le projet de visite en 2005 du site de l'ancienne poudrerie d'Esquerdes et de ses environs a fait l'objet d'une longue discussion. Une nette préférence s'est faite pour situer le voyage fin septembre ou début octobre tandis qu'une faible majorité s'est manifestée pour une durée d'une journée plutôt que deux jours. Le site des V2 de la Coupole a été retenu comme premier complément au programme. Le conseil d'administration établira un bulletin de pré inscription avec le concours de Pierre Briche et il le diffusera à tous les membres en même temps que la lettre n°19.

- Le conseil d'administration poursuivra les actions déjà entreprises en 2004 et non achevées ou répétitives.

- Le projet de mise en place de la bibliothèque de l'A3P sera relancé.

- Un CD-Rom contenant les actes des quatre journées Paul Vieille sera proposé à tous les membres au prix de 25 euros pièce, port compris.

- L'A3P relancera l'AFP au sujet de la création d'un musée de la pyrotechnie.

- L'A3P ne participera pas au 32^{ème} ICOHTEC à Pékin mais au 33^{ème} en 2006 à Leicester (Grande-Bretagne)

Futurs colloques organisés par l'A3P :

L'assemblée s'est déclarée favorable à la réalisation à l'automne 2006 des cinquièmes journées Paul Vieille sur le thème de l'invention, le développement et la mise en application de la nouvelle pyrotechnie proposé par le président et en 2007 d'un colloque sur l'affaire de la catastrophe du cuirassé IENA et de la stabilité de la poudre B proposé par Patrice Bret.

L'assemblée générale s'est montrée plus réservée à l'idée exprimée par le président d'un colloque d'une journée à organiser en 2005 ou 2006 sur Louis Médard (l'œuvre scientifique), sur Paul Vieille (centenaire de l'entrée à l'Académie des Sciences) et Henri Dautriche (centenaire de la méthode de Dautriche).

LESATROPEZIENS A L'ECOLE MILITAIRE LE 24 MARS 2005

La tenue de notre assemblée générale ordinaire 2005 dans un amphi situé à l'intérieur de l'école militaire de Paris a permis à une bonne trentaine de nos membres d'en profiter pour effectuer une visite partielle mais riche d'un grand monument méconnu.

Le président et le secrétaire de l'A3P qui guidaient cette visite ont retracé l'histoire de la fondation de l'école en 1751 par Louis XV sur la suggestion de sa favorite Madame

de Pompadour, puis celui de sa conception et de sa construction par Jacques-Ange Gabriel l'architecte royal. Il s'agissait d'accueillir des fils de nobles sans fortune pour leur donner en trois ans une formation d'officier. L'école ouvrit ses portes en 1756 dans des locaux provisoires. Les travaux s'achevèrent en 1773.

Le groupe s'est ensuite rendu dans le bâtiment appelé rotonde Gabriel conçu à l'origine pour abriter une infirmerie et qui accueille aujourd'hui les usagers du mess.

La visite s'est poursuivie par la chapelle Saint-Louis située dans la partie la plus ancienne de l'école (pavillon central) et où nous attendait le Père Théron aumônier. Celui-ci nous commenta les trésors artistiques renfermés par la chapelle et tout particulièrement un ensemble remarquable de onze tableaux peints au XVII^{ème} siècle et retraçant la vie de Saint-Louis roi de France.

La visite s'est achevée dans la grande bibliothèque située elle-aussi dans le pavillon central et qui a pris la suite d'une enfilade de salons de réception conçus par Gabriel et décorés de tableaux peints par Cozette, de cheminées de marbre et de glaces. L'une de ces dernières présente encore l'impact de deux projectiles provenant des combats menés par la division Leclercq et la Résistance pour libérer le 25 août 1944 l'école dont l'ennemi avait un solide point d'appui.

Chemin faisant nous avons pu admirer la façade principale du pavillon central (le « château »), les deux casernes latérales Second Empire et la cour d'honneur avec ses grilles magnifiques.

Première devinette

La série de tableaux de peinture du XVIII^{ème} siècle retraçant la vie de Saint-Louis et conservée dans la chapelle Saint-Louis de l'école militaire comportait initialement douze tableaux. Il en manque un : quelle scène fameuse présentait-il ?

Seconde devinette

En 1784 un adolescent de 15 ans est admis comme cadet à l'école militaire de Paris après de premières études réussies à l'école militaire de Brienne-le château dont il sort avec l'appréciation : « fera un excellent marin ». Il sort de l'école parisienne avec le grade de lieutenant d'artillerie agrémenté de la mention : « ira loin si les circonstances le favorisent ». De qui s'agissait-il ?

Bibliographie

Le guide vert Michelin sur Paris

L'école militaire-collection de la direction du patrimoine artistique de la ville de Paris 2004

L'école militaire de Paris-Le monument 1751-1788 Robert Laulan 1950

L'école militaire et l'école supérieure de guerre Pierre Desbois et Robert Laulan 1937

TOURISME CULTUREL A BOCHUM, ALLEMAGNE

Le Comité International pour l'histoire de la technologie (ICOHTEC) avait choisi la ville allemande de Bochum pour tenir son 31^{ème} colloque international, en juillet 2004. Située dans la Ruhr, en Rhénanie-Westphalie, Bochum développa, dans le passé, d'importantes activités minières (charbon) et métallurgiques.

Forte aujourd'hui de 400.000 habitants, elle est le siège des usines OPEL et d'une université, et elle développe des activités tertiaires. Pour les membres de l'ICOHTEC, le plus intéressant c'était le département d'histoire des sciences et techniques de l'université qui les accueillait et le musée allemand de la mine qui est le plus grand de son espèce en Europe et où se tenait le colloque. Et pour nous, poudriers et pyrotechniciens, ce musée comporte un attrait supplémentaire indéniable avec la présence d'une



L'ancien chevalet de la mine de charbon de Bochum, Allemagne, trône sur le musée de la mine et culmine à 62 mètres.

magnifique collection de statues anciennes et polychromes de Heilige Barbara, autrement dit Sainte-Barbe. Cette collection, constituée par les époux Nemitz, vaut le détour. Avis aux amateurs de tourisme culturel.

R.A.

LES DEVINETTES DE LA LETTRE N° 18

Le Coqeron était un petit magasin à poudre noire que l'on remplissait chaque matin de barils de poudre prélevés dans la poudrière et dans lequel on puisait tout au long de la journée les quantités de poudre destinées à approvisionner les navires de guerre. On réduisait ainsi considérablement les risques d'accident liés aux interventions à l'intérieur de la poudrière et les effets d'un tel accident.

La poudrière de la citadelle au Château d'Oléron se trouve tout en haut et à droite de la photographie. On aperçoit le sommet du toit de la poudrière qui dépasse légèrement les remparts.

LES MEMOIRES DE GEORGES MAIRE

Vu la densité de ce numéro, la suite des «aventures» de notre ami est reportée au n° 20 de notre lettre. Veuillez nous en excuser.

La Rédaction

La lettre du patrimoine poudrier et pyrotechnique

Bulletin de liaison de l'Association des Amis du Patrimoine Poudrier et Pyrotechnique

Directeur de la publication : René Amiable
Rédacteur en chef : Jean-Claude Adenis
Comité de rédaction : René Amiable, Patrice Bret, Jean-Paul Konrat, Roger Rat, Paul Rigail, Jean-Claude Adenis

Secrétariat de rédaction : Isabelle Yannic

Adresse : A3P, 38 rue Keller, 75011 PARIS
Tel / Fax : 01.43.55.15.48
Site Web : <http://association.a3p.free.fr>
E-Mail : association.a3p@free.fr

Ce numéro a été tiré à 300 exemplaires